

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00852

Numéro SIREN : 881 650 634

Nom ou dénomination : A2H GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2021 sous le numéro de dépôt 20302

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 401 ALLEE DU GARLABAN13360 ROQUEVAIREDurée de l'exercice précédent* 0Numéro SIRET* 8 8 1 6 5 0 6 3 4 0 0 0 1 0Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>		N-1 <u>00/00</u>			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	299 965	AU	12 832	287 133			
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
Autres participations	CU		CV						
Créances rattachées à des participations	BB		BC						
Autres titres immobilisés	BD		BE						
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH	16 434	BI		16 434				
TOTAL (II)		BJ	316 399	BK	12 832	303 567			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	1 131	BU		1 131		
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	66 917	BY		66 917		
		Autres créances (3)	BZ	10 883	CA		10 883		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	20 000	CC		20 000		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Disponibilités	CF	28 952	CG		28 952		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	242	CI		242		
		TOTAL (III)	CJ	128 125	CK		128 125		
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	ECARTS	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	444 524	1A	12 832	431 692		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	16 434	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des immobilisations financées par emprunt sont classées dans la catégorie "8 8 1 6 5 0 6 3 4 0 0 0 1 0"

En Euros.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
Affaire

KDS

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30...000.....)			DA	50 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 270			
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	51 270			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	300			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	314 037		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	42 713			
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 372			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	380 422			
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	431 692			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	380 422		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	371 558	FH		FI	371 558		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	371 558	FK		FL	371 558		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN	47 085		
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP			
	Autres produits (1) (11)						FQ	9		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	418 652		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	367 695		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	444		
	Salaires et traitements*						FY	27 915		
	Charges sociales (10)						FZ	9 427		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	12 832	
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	4		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	418 317		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	335			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 488		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 488		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 488)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 153)			

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(2 423)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	418 652		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	417 382		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 270		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									RD		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCO	R	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
COR	P	Terrains				KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	163 543	
			Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	136 422	
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN		LO		LP	299 965		
		FIN	C	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
				Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	16 434				
TOTAL IV				LQ		LR		LS	16 434				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	316 399				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4 Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCO	R	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
COR	P	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
			Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	163 543	MO	163 543	
			Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
			Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	136 422	MU	136 422	
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
		Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
		TOTAL III		IY		NG		NH	299 965	NI	299 965		
		FIN	C	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
				Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	16 434	2G	16 434		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	16 434	2H	16 434		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	316 399	ØM	316 399		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels									
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	4 135	QF		QG	4 135
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	8 697	QN		QO	8 697
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	12 832	QW		QX	12 832
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP	12 832	ØQ		ØR	12 832

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD				
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF					
		- financières	UG	UH					
- exceptionnelles		UJ	UK						

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

DGFIP N° 2057 2021

Page 24

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant

*

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'un an
3

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

UL

UM

UN

Prêts (1) (2)

UP

UR

US

Autres immobilisations financières

UT

UV

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

VA

Autres créances clients

UX

66 917

66 917

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée * UO)

Z1

Personnel et comptes rattachés

UY

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

UZ

Etat et autres

Impôts sur les bénéfices

VM

2 423

2 423

collectivités

Taxe sur la valeur ajoutée

VB

5 561

5 561

publiques

Autres impôts, taxes et versements assimilés

VN

Divers

VP

Groupe et associés (2)

VC

20 000

20 000

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VR

2 900

2 900

Charges constatées d'avance

VS

242

242

TOTAUX

VT

114 476

VU

114 476

VV

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

VD

des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

VE

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VF

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

VG

300

300

à plus de 1 an à l'origine

VH

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

42 713

42 713

Personnel et comptes rattachés

8C

592

592

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

4 160

4 160

Etat et

Impôts sur les bénéfices

8E

autres

Taxe sur la valeur ajoutée

VW

17 408

17 408

collectivités

Obligations cautionnées

VX

publiques

Autres impôts, taxes et assimilés

VQ

1 212

1 212

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

314 037

314 037

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Z2

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

380 422

VZ

380 422

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

VJ

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VK

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION					Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0															
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	1 270										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG				XE										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW										
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ														
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	(2 423)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8												
				- imposées au taux de 0 %						ZN												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme						WN												
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	5 000									
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8													
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3												
										WR	3 847											
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV												
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)								WH												
		- imposées aux taux de 19 %								WP												
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW												
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ											
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										2A			)	XA							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY											
	Majoration d'amortissement *										XD											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF								
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA											
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC											
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI			)	XG								
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2												
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	3 847		XJ												
					déficit (II moins I)																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL			XL												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	3 847		XO												

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

31/12/2020

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	802
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			Dividendes		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE						
					Report à nouveau	ZF						
	TOTAL I	OF			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	14 433	)	YQ	14 867				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		)	XQ	188 053				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	47 085				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	14 303				
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		)	ST	118 254				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	367 695				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS		)	9Z	444				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	444				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	90 511				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	55 135				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*						OB	26 751				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.18	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
							Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : Société A2H GESTION					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 29/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					YP	1	
dont apprentis					YF		
dont handicapés					YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	371 558	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT		
TOTAL 1					OX	371 558	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	9	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE	47 085	
Subventions d'exploitation reçues					OF		
Variation positive des stocks					OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT		
TOTAL 2					OM	47 094	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					ON		
Variation négative des stocks					OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	180 940	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	4	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY		
TOTAL 3					OJ	180 944	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	237 708	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	237 708	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	402 894	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX		
Période de référence			GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation					HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Ce gdfi Quantin

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 8 1 6 5 0 6 3 4 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A2H GESTION

ADRESSE (voie)

401 ALLEE DU GARLABAN

CODE POSTAL

13360

VILLE

ROQUEVAIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1	% bilan	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12				Euros	%
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	287	133	66.51			287	133
Immobilisations financières	16	434	3.81			16	434
ACTIF IMMOBILISE	303	567	70.32			303	567
Stocks et en cours	1	131	0.26			1	131
Créances clients et comptes rattachés	66	917	15.50			66	917
Autres créances	30	883	7.15			30	883
Disponibilités	28	952	6.71			28	952
ACTIF CIRCULANT	127	883	29.62			127	883
Comptes de régularisation	242		0.06			242	
TOTAL DE L'ACTIF	431	692	100.00			431	692

PASSIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1	% bilan	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12				Euros	%
Capital et réserves	50	000	11.58			50	000
Résultat (Bénéfice ou perte)	1	270	0.29			1	270
Provisions réglementées et subventions							
CAPITAUX PROPRES	51	270	11.88			51	270
Provisions pour risques et charges							
Emprunts et dettes assimilées							
Groupe et associés	314	037	72.75			314	037
Concours bancaires courants		300	0.07				300
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	42	713	9.89			42	713
Autres dettes	23	372	5.41			23	372
DETTES	380	422	88.12			380	422
Comptes de régularisation							
TOTAL DU PASSIF	431	692	100.00			431	692

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12					Euros	%
Ventes marchandises + Production	418 643	100.00					418 643	
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue	371 558	88.75					371 558	
+ Production stockée ou déstockage	47 085	11.25					47 085	
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	418 643	100.00					418 643	
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production	418 643	100.00					418 643	
Marge brute globale	418 643	100.00					418 643	
- Autres achats + charges externes	367 695	87.83					367 695	
Valeur ajoutée	50 948	12.17					50 948	
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	444	0.11					444	
- Salaires du personnel	27 915	6.67					27 915	
- Charges sociales du personnel	9 427	2.25					9 427	
Excédent brut d'exploitation	13 161	3.14					13 161	
+ Autres produits de gestion courante	9						9	
- Autres charges de gestion courante	4						4	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements	12 832	3.07					12 832	
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	335	0.08					335	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières	1 488	0.36					1 488	
Résultat courant	1 153	0.28					1 153	
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles								
Résultat exceptionnel								
- Impôt sur les bénéfices	2 423	0.58					2 423	
- Participation des salariés								
Résultat NET	1 270	0.30					1 270	

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 Nbj CA		Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	50 000	43.00			50 000	
Résultat de l'exercice	1 270	1.09			1 270	
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	51 270	44.09			51 270	
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	314 037	270.05			314 037	
CAPITAUX PERMANENTS	365 308	314.14			365 308	
Actif net immobilisé	303 567	261.04			303 567	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	61 741	53.09			61 741	
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	1 131	0.97			1 131	
Créances clients et comptes rattachés	66 917	57.54			66 917	
Autres créances	30 883	26.56			30 883	
Comptes de régularisation	242	0.21			242	
ACTIF CIRCULANT	99 173	85.28			99 173	
Fournisseurs et comptes rattachés	42 713	36.73			42 713	
Autres dettes	23 372	20.10			23 372	
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	66 085	56.83			66 085	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	33 088	28.45			33 088	
Disponibilités	28 952	24.90			28 952	
Concours bancaires courants	300	0.26			300	
TRESORERIE NETTE	28 652	24.64			28 652	

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable		
Dotations aux amortissements et provisions		
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE		
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation des comptes courants d'associés		
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES		
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS		
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)		

TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	Variations N - (N-1) 31/12/202012	Variations (N-1) - (N-2)
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours		
Clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Comptes de régularisation		
VARIATION		
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
VARIATION		
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice		
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités		
Concours bancaires courants		
VARIATION		
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)		

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1
RESULTAT NET COMPTABLE		
± Non flux d'exploitation Dotations aux amortissements et provisions Reprises sur amortissements et provisions Plus ou moins-values sur cession d'actif Subventions d'investissements virées au résultat	] -]	] -]
= Capacité d'autofinancement		
-		
= Autofinancement disponible		
+ Variation du B.F.R.		
= Trésorerie d'exploitation		
+ Ressources Cessions d'immobilisations Augmentation des capitaux propres Augmentations des comptes courants d'associés Augmentations des dettes financières Subventions reçues	] -]	] -]
- Emplois Acquisitions d'immobilisations Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction des capitaux propres Dividendes Remboursements des comptes courants d'associés Remboursements des dettes financières	] -]	] -]
= Variation de trésorerie		
+ Trésorerie initiale		
TRESORERIE FINALE		

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	9

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice social.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			163 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			136 422
TOTAL			299 965
Prêts, autres immobilisations financières			16 434
TOTAL			16 434
TOTAL GENERAL			316 399

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			163 543	163 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			136 422	136 422
TOTAL			299 965	299 965
Prêts, autres immobilisations financières			16 434	16 434
TOTAL			16 434	16 434
TOTAL GENERAL			316 399	316 399

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		4 135		4 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 697		8 697
TOTAL		12 832		12 832
TOTAL GENERAL		12 832		12 832

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 135				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 697				
TOTAL	12 832				
TOTAL GENERAL	12 832				

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 434	16 434	
Autres créances clients	66 917	66 917	
Impôts sur les bénéfices	2 423	2 423	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 561	5 561	
Groupe et associés	20 000	20 000	
Débiteurs divers	2 900	2 900	
Charges constatées d'avance	242	242	
TOTAL	114 476	114 476	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	300	300		
Fournisseurs et comptes rattachés	42 713	42 713		
Personnel et comptes rattachés	592	592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 160	4 160		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 408	17 408		
Autres impôts taxes et assimilés	1 212	1 212		
Groupe et associés	314 037	314 037		
TOTAL	380 422	380 422		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		500		500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 478
Total	2 478

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 711
Dettes fiscales et sociales	2 397
Total	8 408

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					50 000
Nbre des actions ordinaires existantes					500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					371 558
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					11 679
Impôts sur les bénéfices					2 423 -
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					1 270
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					28.20
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					2.54
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					27 915
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					9 427

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	287	133	287	133
21810000INSTALL. ET AMENAG. DIVERS	155	861	155	861
21811000INSTAL ET AMENAG INTRACOMM	7	682	7	682
21830000MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	47	211	47	211
21840000MOBILIER	8	855	8	855
21841000IMMO PETIT EQUIPEMENT	4	322	4	322
21841100MOBILIER INTRACOM	76	034	76	034
28181000AMORT. INSTAL ET AGENC. DIVERS	3	941	3	941
28181100	194		194	
28183000AMORT. MAT_RIEL BUREAU & INF.	4	176	4	176
28184000AMORT. MOBILIER	448		448	
28184100AMORT. PETIT EQUIPEMENTS	238		238	
28184110	3	835	3	835
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16	434	16	434
27500000DEPOTS ET CAUTIONN. VERSES	16	434	16	434
Total II	303	567	303	567
MARCHANDISES	1	131	1	131
37000000STOCK BOISSONS	1	131	1	131
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	66	917	66	917
41100000CLIENTS	64	439	64	439
41810000CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2	478	2	478
AUTRES CREANCES	10	883	10	883
40100000FOURNISSEURS	2	900	2	900
44400000ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	2	423	2	423
44562000TVA S/ IMMOS	1	632	1	632
44566000TVA DEDUCTIBLE S/ ABS	2	966	2	966
44586000TAXES SUR CA SUR FACT. NON PAR	963		963	
CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, NON VERSE	20	000	20	000
45621000ASSOCIES CAPITAL NON APPELE	20	000	20	000
DISPONIBILITES	28	952	28	952
51220200SMC A2H GESTION	27	452	27	452
51230200CIC A2H GESTION	1	500	1	500
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	242		242	
48600000CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	242		242	
Total III	128	125	128	125
TOTAL GENERAL	431	692	431	692

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	50 000		50 000	
10110000 CAPITAL NON APPELE	20 000		20 000	
10130000 CAP. SOUSCRIT, APP, VERSE	30 000		30 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 270		1 270	
Total I	51 270		51 270	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	300		300	
51810000 INTERETS COURUS A PAYER	300		300	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	314 037		314 037	
45121000 C/C HDS2	312 070		312 070	
45123000 C/C AFDJ	1 968		1 968	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 713		42 713	
40100000 FOURNISSEURS	37 002		37 002	
40810000 FOURNISSEURS FNP	5 711		5 711	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	23 372		23 372	
42820000 DETTE PROV./CONGES PAYES	592		592	
43100000 URSSAF	2 293		2 293	
43730000 ORGANISMES RETRAITE	842		842	
43731000 ORGANISMES PREVOYANCE	104		104	
43735000 ORGANISMES MUTUELLE	268		268	
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	209		209	
43861000 Chgs soc. / perm. congés payés	182		182	
43863000 TAXE FORMATION	262		262	
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	60		60	
44551000 TVA A DECAISSER	6 218		6 218	
44571000 TVA COLLECTEE A 20 %	10 778		10 778	
44587000 TAXES SUR CA SUR FACT. ú _TABL	413		413	
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES ú PAYER	1 152		1 152	
Total IV	380 422		380 422	
TOTAL GENERAL	431 692		431 692	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	371 558		371 558	
70600008 PRESTATIONS IG	91 826		91 826	
70800000 FRAIS AVANCES REFACTURES	8 285		8 285	
70800008 FRAIS AVANCES REFACTURES IG	269 926		269 926	
70800009 FRAIS AVANCES REFACTURES IG	1 521		1 521	
Chiffre d'affaires NET	371 558		371 558	
PRODUCTION IMMOBILISEE	47 085		47 085	
72000000 PRODUCTION IMMOBILISEE	47 085		47 085	
AUTRES PRODUITS	9		9	
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	9		9	
Total des Produits d'exploitation	418 652		418 652	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	367 695		367 695	
60610000 ACHAT FOURNIT. NON STOCKABLES	1 042		1 042	
60615000 CARBURANT-PEAGE-PARKING	32 646		32 646	
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETI	4 928		4 928	
60630009 PETITS EQUIPEMENTS IG	73		73	
60631100 PETIT EQUIP REFACTURE	3 855		3 855	
60635000 ACHAT E.I.P	31 067		31 067	
60635022 ACHAT E.I.P INTRACOMM	4 000		4 000	
60640000 FOURNITURES ADMIN	5 431		5 431	
60642000 FOURNITURE ADMIN INTRACOM	220		220	
61300000 LOCATIONS VEHICULES	53 558		53 558	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	30 548		30 548	
61320009 LOCATIONS IMMOBILIERES IG	625		625	
61330009 LOCATIONS DIVERSES IG	1 016		1 016	
61330022 LOCATIONS REFACTURES	101 008		101 008	
61400000 CHARGES LOC ET COPRO	1 298		1 298	
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	3 768		3 768	
61521009 NETTOYAGE DES LOCAUX IG	4 940		4 940	
61522000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 480		6 480	
61522009 MAINTENANCE INFORMATIQUE IG	568		568	
61560000 MAINTENANCE	324		324	
61560009 MAINTENANCE IG	36		36	
61610000 ASS. MULTIRISQUE ET RC PRO	242		242	
62110008 PERSONNELS INTERIMAIRES IG	47 085		47 085	
62261100 HONORAIRES DIVERS	3 212		3 212	
62261109 HONORAIRES DIVERS IG	3 360		3 360	
62262100 HONORAIRES AVOCATS	5 200		5 200	
62265000 HONORAIRES CAC	2 500		2 500	
62270000 FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX	31		31	
62300000 PUBLICITE MANIFES. COMMERCIALE	2 602		2 602	
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	249		249	
62380000 DIVERS DONS POURBOIRES	5 000		5 000	
62510000 DEPLACEM. MISSIONS ET REC	4 608		4 608	
62600000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	771		771	
62600009 FRAIS AFFRANCHISSEMENT IG	94		94	
62610000 FRAIS TELEPHONIE	1 891		1 891	
62612000 INTERNET	156		156	
62750000 FRAIS BANCAIRES	982		982	
62810000 COTISATIONS PRISM'EMPLOI	2 283		2 283	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12		
	Euros		%	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	444		444	
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	182		182	
63330000 FORMATION PRO CONTINUE	262		262	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	27 915		27 915	
64110000 SALAIRES BRUTS	26 751		26 751	
64120000 PROV. POUR CP	592		592	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 269		2 269	
64141000 INDEMNITES ACTTE PARTIELLE	1 697		1 697	
CHARGES SOCIALES	9 427		9 427	
64510000 URSSAF	5 668		5 668	
64530000 COTISATION RETRAITE	1 608		1 608	
64532000 MUTUELLE	520		520	
64534100 PREVOYANCE	201		201	
64540000 COT. SOC. CHOMAGE	1 124		1 124	
64580000 COTISATIONS SOC. CP	209		209	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHAR	97		97	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 832		12 832	
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	12 832		12 832	
AUTRES CHARGES	4		4	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	4		4	
Total des Charges d'exploitation	418 317		418 317	
Résultat d'exploitation	335		335	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 488		1 488	
66150009 INTERETS C/C IG	1 488		1 488	
Total des Charges financières	1 488		1 488	
Résultat financier	1 488		1 488	
Résultat courant avant impôts	1 153		1 153	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 423		2 423	
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 423		2 423	
Total des produits	418 652		418 652	
Total des charges	417 382		417 382	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 270		1 270	

A2H GESTION

Société en nom collectif au capital de 50 000 Euros
Siège social : 401 Allée du GARLABAN 13 360 ROQUEVAIRE
881 650 634 RCS Marseille

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à neuf heures trente, les associés de la Société en nom collectif « **A2H GESTION** » se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La Société HDS 2, propriétaire de	250 parts
Représentée par Monsieur Henrique BEXIGA DOS SANTOS	
- La Société AFDJ, propriétaire de	250 parts
Représentée par Monsieur Ricardo FONSECA DE JESUS.	
Soit ensemble la totalité des parts composant le capital social, ci	500 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Henrique BEXIGA DOS SANTOS en sa qualité de Président de la Société HDS GESTION, personne morale Gérant Associé commandité de la Société HDS 2, personne morale gérant de la Société HDS2.

LA Société D.B.N Conseils, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, ne participe pas à l'assemblée et est excusée.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social ; en conséquence, Le Président de Séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le texte des résolutions proposées.
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;

Il déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ont été adressés aux associés non-Gérants avec la lettre de convocation, dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – quitus à la gérance ;**
- **Affectation des résultats ;**
- **Pouvoirs**

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

AFD 10/5

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés par la gérance et donne à celle-ci quitus de sa gestion.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 270 euros sera affecté au Compte Report à Nouveau.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

LES ASSOCIÉS





Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

A2H GESTION

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 50 000 euros

881 650 634 RCS MARSEILLE

401 Allée du Garlaban

13360 ROQUEVAIRE

--oo0oo--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2H GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

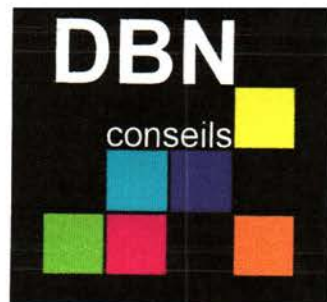
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.
- Comme décrit dans l'annexe, la société procède à l'enregistrement des immobilisations sur la base de leur coût d'acquisition hors frais et amortit les actifs corporels selon la durée de vie estimée de ceux-ci. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.
- Nous avons examiné les procédures liées à la facturation des intérimaires en rapport avec notamment les contrats de mission.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote n'avaient pas à être communiquées du fait qu'il n'y avait aucun changement intervenu au cours de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Gilles,
Le 3 juin 2021

Germaine DE BARROS
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	299 965	12 832	287 133		287 133	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	16 434		16 434		16 434	
Total II		316 399	12 832	303 567		303 567	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 131		1 131		1 131	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	66 917		66 917		66 917	
	Autres créances	10 883		10 883		10 883	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé	20 000		20 000		20 000	
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	28 952		28 952		28 952	
	Charges constatées d'avance (3)	242		242		242	
	Total III	128 125		128 125		128 125	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		444 524	12 832	431 692		431 692	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

16 434

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000			50 000	
	Réserves					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 270			1 270	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I		51 270			51 270	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (I)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit					
	Concours bancaires courants	300			300	
	Emprunts et dettes financières diverses	314 037			314 037	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 713			42 713	
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	23 372			23 372	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes					
	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV	380 422			380 422	
	Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	431 692			431 692	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

380 422

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	371 558		371 558		371 558	
Chiffre d'affaires NET	371 558		371 558		371 558	
Production stockée						
Production immobilisée			47 085		47 085	
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			9		9	
Total des Produits d'exploitation (I)			418 652		418 652	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			367 695		367 695	
Impôts, taxes et versements assimilés			444		444	
Salaires et traitements			27 915		27 915	
Charges sociales			9 427		9 427	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 832		12 832	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4		4	
Total des Charges d'exploitation (II)			418 317		418 317	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			335		335	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 488		1 488	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 488		1 488	
2. Résultat financier (V-VI)	1 488		1 488	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 153		1 153	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 423		2 423	
Total des produits (I+III+V+VII)	418 652		418 652	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	417 382		417 382	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 270		1 270	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	9

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice social.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			163 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			136 422
TOTAL			299 965
Prêts, autres immobilisations financières			16 434
TOTAL			16 434
TOTAL GENERAL			316 399

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			163 543	163 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			136 422	136 422
TOTAL			299 965	299 965
Prêts, autres immobilisations financières			16 434	16 434
TOTAL			16 434	16 434
TOTAL GENERAL			316 399	316 399

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		4 135		4 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 697		8 697
TOTAL		12 832		12 832
TOTAL GENERAL		12 832		12 832

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 135				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 697				
TOTAL	12 832				
TOTAL GENERAL	12 832				

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 434	16 434	
Autres créances clients	66 917	66 917	
Impôts sur les bénéfices	2 423	2 423	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 561	5 561	
Groupe et associés	20 000	20 000	
Débiteurs divers	2 900	2 900	
Charges constatées d'avance	242	242	
TOTAL	114 476	114 476	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	300	300		
Fournisseurs et comptes rattachés	42 713	42 713		
Personnel et comptes rattachés	592	592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 160	4 160		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 408	17 408		
Autres impôts taxes et assimilés	1 212	1 212		
Groupe et associés	314 037	314 037		
TOTAL	380 422	380 422		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		500		500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 29/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 478
Total	2 478

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 711
Dettes fiscales et sociales	2 397
Total	8 408

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

						31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription						50 000 500
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué						371 558 11 679 2 423- 1 270
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action						28.20 2.54
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice						27 915 9 427